Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA GPN

BTSA, option Gestion et protection de la nature - Capacité évaluée : Instruire une réponse à une commande professionnelle

Session 2023 • Code sujet : **2023-BTS144-RPL-ME-RE** • Durée : **180 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude de cas : De mare en mare à Saint-Sigismond, un projet pour préserver les mares (3 questions) **Page 3**

2. Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande (2 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature/2023/BTSA GPN - E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Étude de cas : De mare en mare à Saint-Sigismond, un projet pour préserver les mares

Dans la Beauce céréalière, les mares constituent un patrimoine naturel, historique et culturel, mais leur abandon et leur disparition menacent les écosystèmes associés. Technicien(ne) de Loiret Nature Environnement, le candidat doit proposer une stratégie pour intégrer Saint-Sigismond au programme ValMares et préserver les mares de la commune.

Étude de cas

Question 1. À partir de l'analyse des documents, présenter les différents éléments du contexte et dégager des enjeux, en les justifiant.

Contexte	Enjeux justifiés
Plateau calcaire beauceron, paysage d'openfield céréalier, peu d'eau superficielle et villages regroupés.	Les mares sont des milieux humides rares dans ce paysage et des habitats pour les amphibiens, libellules et plantes.
Saint-Sigismond compte 271 habitants et une dizaine de mares à des états de conservation différents.	Évaluer l'état de chaque mare pour éviter la poursuite des dégradations et cibler les restaurations.
Les mares avaient des usages domestiques, agricoles et artisanaux. L'adduction d'eau, le comblement et le manque de gestion ont favorisé leur déclin.	Retrouver leur acceptation et préserver leur valeur écologique, historique et culturelle.
La Route du Blé valorise le patrimoine beauceron. Le Pays Loire Beauce fédère 40 communes et porte une démarche de Trame verte et bleue.	La découverte des mares peut s'intégrer à la mise en valeur du territoire.
ValMares, mis en œuvre par LNE, associe prospection, restauration, sensibilisation et partenariats locaux.	La commune peut bénéficier d'un accompagnement et mobiliser habitants, écoles et partenaires.

La démarche doit articuler connaissance écologique, mobilisation locale et actions concrètes. Elle répond à la régression des mares sans réduire leur intérêt à leur seule biodiversité : leur patrimoine, leurs usages possibles et leur potentiel éducatif et récréatif comptent aussi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Enjeu prioritaire : préserver les mares de Saint-Sigismond, leurs espèces et leur patrimoine en mobilisant la commune et ses habitants.

Question 2. Proposer une problématique qui semble prioritaire et cohérente avec les enjeux, la justifier, puis préciser les objectifs permettant de répondre à cette problématique.

Problématique : comment faire adhérer durablement Saint-Sigismond à ValMares et préserver ses mares en conciliant biodiversité, patrimoine et usages locaux ? La dizaine de mares présente des états de conservation variés ; une action pertinente doit donc s'appuyer sur un diagnostic et sur l'accord des acteurs concernés.

- Recenser les mares et caractériser leur état, leurs usages, leurs propriétaires et leurs menaces.
- Hiérarchiser les sites et définir avec la commune des mesures de gestion ou de restauration adaptées.

- Sensibiliser habitants, écoles et usagers par des animations et une valorisation des mares.
- Suivre les résultats écologiques et l'appropriation locale pour ajuster les actions.

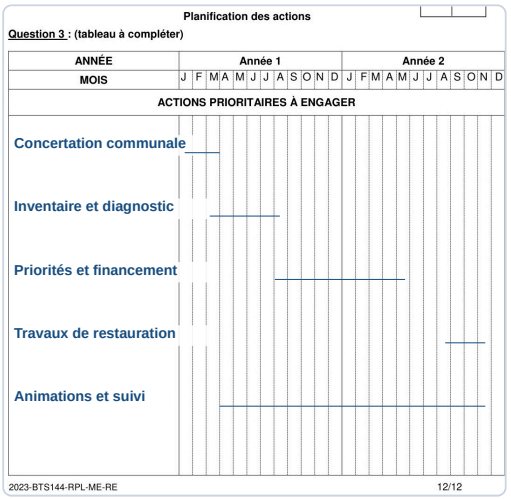
> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Connaître les mares, mobiliser les acteurs, restaurer les sites prioritaires et suivre leur évolution.

Question 3. Exposer les étapes de la démarche pour répondre à la commande et planifier sur deux années, dans l'annexe A à rendre avec la copie, les actions qui semblent prioritaires.

1. Présenter ValMares à la commune, obtenir son accord et associer propriétaires, habitants, agriculteurs, écoles et partenaires.
2. Recenser les mares, vérifier leur propriété et réaliser un diagnostic de terrain : état, usages, menaces et biodiversité.
3. Partager le diagnostic, hiérarchiser les interventions et préciser pour chaque site les objectifs, moyens, financements et autorisations.
4. Mettre en œuvre les actions retenues, en adaptant les travaux aux enjeux écologiques et aux périodes sensibles ; organiser les animations.
5. Suivre les mares et faire un bilan avec les acteurs afin d'ajuster la gestion.

La planification indicative de l'annexe prévoit la concertation et le diagnostic en année 1, puis la préparation des interventions, les travaux et le suivi en année 2. Les dates de travaux sont à confirmer selon les diagnostics et les contraintes écologiques.

Annexe A complétée : planification indicative sur deux ans



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Année 1 : concertation et diagnostic. Année 2 : priorisation, préparation et réalisation des actions, sensibilisation et suivi.

2. Analyse de la démarche proposée par le candidat en réponse à la commande

Le candidat analyse la faisabilité de la stratégie qu'il a proposée pour préserver les mares de Saint-Sigismond dans le cadre de ValMares. Il envisage les données complémentaires et investigations utiles, puis apprécie de manière critique les apports et les limites de cette démarche.

Analyse de la démarche

Question 4. Préciser les conditions de faisabilité de la démarche proposée. Formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir et proposer des investigations supplémentaires.

La démarche est crédible : LNE dispose de 14 salariés et ValMares prévoit déjà recensement, restauration et sensibilisation, avec des partenaires techniques et financiers. La commune compte environ dix mares, mais son adhésion et l'accord des propriétaires sont à obtenir. Le budget éligible de 60 889,02 € HT concerne le programme à l'échelle du Pays : il ne garantit pas un financement dédié à Saint-Sigismond.

Les investigations prioritaires sont :

- Vérifier propriété, accès, usages, contraintes d'urbanisme, autorisations et financements mobilisables.
- Visiter chaque mare pour caractériser état, hydrologie, berges, végétation, faune, pollutions et pressions agricoles.
- Compléter les observations à différentes saisons, consulter les données naturalistes et interroger habitants, agriculteurs et propriétaires.
- Prioriser les travaux, puis établir un suivi écologique et social avant-après.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Faisabilité conditionnée à l'adhésion communale, aux accords fonciers, aux autorisations et aux financements, après diagnostic de chaque mare.

Question 5. Analyser, de manière critique, les apports et les limites de ce type de démarche.

Associer connaissance, restauration et sensibilisation répond à plusieurs causes de régression des mares : perte d'usages, comblement et manque de gestion. La démarche peut préserver la biodiversité, valoriser le patrimoine beauceron et mobiliser habitants, écoles et acteurs locaux. Un circuit de découverte s'inscrit dans la mise en valeur touristique déjà présente en Beauce.

Ses effets ne sont toutefois pas automatiques : l'entretien et les financements doivent durer, et la participation des propriétaires comme des agriculteurs reste déterminante. Des animations ou une carte ne suffisent pas à mesurer l'état écologique ni à réduire les pressions agricoles. La fréquentation peut aussi déranger la faune. Il faut donc adapter chaque intervention au site, protéger les secteurs sensibles et suivre des indicateurs biologiques, hydrologiques et sociaux.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Démarche pertinente et mobilisatrice, dont les effets dépendent d’interventions adaptées, d’un entretien durable et d’un suivi évaluatif.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Épreuve intégrative E7-2 du BTSA Gestion et protection de la nature, session de remplacement 2023, code 2023-BTS144-RPL-ME-RE, durée de 180 minutes et coefficient non indiqué. Le sujet porte sur la préservation des mares de Saint-Sigismond grâce au programme ValMares. Il évalue l'analyse territoriale, la formulation d'une problématique, la planification d'actions et l'analyse critique de leur faisabilité et de leurs limites.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les mares sont des milieux à valeur écologique, patrimoniale, historique et culturelle.
- La perte des usages traditionnels et le manque de gestion favorisent l'abandon et la disparition des mares.
- ValMares combine recensement, restauration, sensibilisation et valorisation des mares.
- La biodiversité aquatique peut être étudiée comme indicateur de la qualité écologique des mares.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relier les enjeux aux éléments des documents et aux caractéristiques locales de Saint-Sigismond.
- Faire découler la problématique et les objectifs du contexte et des enjeux établis.
- Planifier des actions cohérentes sur deux années et compléter l'annexe A, qui est à rendre.
- Distinguer faisabilité, données à acquérir, investigations, apports et limites de la démarche.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment construire une problématique cohérente avec le diagnostic ?

Repérez les caractéristiques du territoire et les menaces pesant sur les mares, puis formulez une question prioritaire. Les objectifs et les actions proposés doivent répondre directement à cette question et aux enjeux justifiés.

Q : Quelles données complémentaires peut-on envisager pour évaluer les mares ?

On peut actualiser l'inventaire et l'état de conservation des mares, étudier leur biodiversité et leurs modalités de gestion, puis vérifier le foncier et consulter les acteurs. Ce sont des pistes d'investigation, pas des données déjà fournies.

Q : Comment organiser le temps et la planification dans cette épreuve ?

L'épreuve dure 180 minutes et comporte deux parties notées respectivement sur 12 et 8 points. Répartissez le temps entre les cinq questions et gardez un moment pour planifier les actions sur deux ans et vérifier l'annexe A.

Q : Quels critères doivent guider l'analyse de la démarche ?

Appuyez la faisabilité sur les moyens, les partenariats, les financements et l'adhésion locale. Pour l'analyse critique, distinguez les bénéfices attendus, comme la connaissance et la sensibilisation, des limites et des données encore nécessaires.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature/2023/BTSA GPN - E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.